

Les Centres Experts FondaMental, un dispositif de soins et de recherche

Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Construits autour d'équipes pluridisciplinaires, ils utilisent les mêmes standards d'évaluation. Ils sont destinés à faciliter une prise en charge personnalisée des patients et permettent le développement de la recherche clinique.

CONCRÈTEMENT, LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- l'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hôpital de jour pour des patients adressés par un médecin généraliste, un psychiatre ou un centre ressources autisme ;
- la participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à planifier de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Où trouver un Centre Expert FondaMental Troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle ?

- **BORDEAUX** (Centre Hospitalier Charles Perrens - CRA)
- **CAEN** (Centre hospitalier universitaire de Caen)
- **CRETEIL** (Hôpital Albert Chenevier)
- **GRENOBLE** (Centre Hospitalier Alpes Isère)
- **LYON** (Centre Hospitalier Le Vinatier)
- **MARSEILLE** (Hôpital Salvator)
- **PARIS** (Hôpital Robert Debré)
- **STRASBOURG** (Hôpitaux universitaires de Strasbourg)
- **VERSAILLES** (Hôpital André Mignot)

La Fondation FondaMental

Créée en 2007 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fondation FondaMental est une fondation de coopération scientifique dédiée à la lutte contre les maladies psychiatriques. Son statut lui permet de recevoir des dons et legs ouvrant droit à des réductions d'impôts.

SES MISSIONS

- Améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques
- Encourager et soutenir la recherche en psychiatrie
- Former les professionnels de santé et les chercheurs

SON CHAMP D'ACTION

La Fondation FondaMental se concentre sur certaines maladies psychiatriques parmi les plus fréquentes et les plus invalidantes : les troubles bipolaires, la schizophrénie, les troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle, les dépressions résistantes, les conduites suicidaires, les TOC résistants et le stress post-traumatique.

SES MEMBRES FONDATEURS



Les réseaux des Centres Experts FondaMental

Il existe aujourd'hui 46 Centres Experts en France et à Monaco organisés en quatre réseaux spécialisés:

- 14 Centres Experts dédiés aux troubles bipolaires
- 10 Centres Experts dédiés à la schizophrénie
- 9 Centres Experts dédiés aux troubles du spectre de l'autisme
- 13 Centres Experts dédiés à la dépression résistante

La Fondation FondaMental assure auprès des Centres Experts FondaMental l'installation et les mises à jour du dossier médical informatisé. Elle assure aussi le développement de projets de recherche, l'animation et la formation des équipes médicales ainsi que le suivi qualité.

www.fondation-fondamental.org

CENTRE HOSPITALIER
DE VERSAILLES



RÉSEAU DES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME SANS DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

fondation
fondamental
RÉSEAU DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE EN SANTÉ MENTALE

VERSAILLES :

Chef de service :
Pr Mario SPERANZA

Médecin coordonnateur :
Dr Marie VALETTE

**Centre Hospitalier de Versailles
Hôpital André Mignot**
DRESOP - Pavillon Aubert
177, rue de Versailles - 78157 Le Chesnay Cedex

Secrétariat médical : 01 39 63 93 80
centreexpertasperger@ch-versailles.fr

EN PRATIQUE

Centres Experts Troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle

PATIENTS CONCERNÉS

Le Centre Expert Troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle s'adresse, en fonction du centre, aux enfants, adolescents et adultes atteints d'un trouble du spectre de l'autisme, sans déficience intellectuelle. Il s'adresse aussi aux personnes dont le diagnostic est suspecté mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une évaluation diagnostique standardisée.

LES APPORTS DU BILAN CENTRE EXPERT

Le bilan propose une évaluation objective, pouvant être répétée dans le temps, de l'intensité et des caractéristiques du trouble, à partir d'échelles et de questionnaires standardisés. Il poursuit trois objectifs :

- Diagnostiquer les troubles du spectre de l'autisme de haut niveau ;
- Evaluer les différentes dimensions du trouble ;
- Proposer des thérapeutiques adaptées et spécialisées en fonction des données les plus récentes de la science. Ces évaluations permettent de réaliser « un état des lieux complet » des troubles mais ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou le psychiatre traitant. Il s'agit d'un regard objectif et complémentaire à l'évaluation clinique habituelle, sur l'évolution des troubles.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts FondaMental reçoivent les patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur), leur médecin généraliste ou le centre ressources autisme de leur région. La présence d'au moins un des parents du patient ou d'un proche du patient est souhaitable afin d'évaluer les éléments développementaux.

Processus au sein des Centres Experts

- 1 Le patient est d'abord reçu pour une consultation d'une heure en vue d'une première approche diagnostique ou d'un avis thérapeutique.
- 2 Si l'état de santé du patient est compatible avec l'évaluation, une journée et demi de bilan est organisée en hôpital de jour avec l'équipe du Centre Expert. Le bilan comprend des évaluations propres aux troubles du spectre de l'autisme (ADI-ADOS, etc...) mais aussi des évaluations de différents domaines (sommeil, impulsivité, émotions, communication...), un bilan neuropsychologique et biologique.
- 3 Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé afin de faire la restitution des informations obtenues lors du bilan. Des recommandations sur le mode de prise en charge (modification du traitement médicamenteux si nécessaire, proposition d'interventions psychothérapeutiques, orientation scolaire et professionnelle...) sont proposées. Un compte rendu détaillé est remis au patient et adressé au médecin référent.

DÉROULEMENT TYPE DU BILAN :

Cette organisation est modulable selon les patients et selon les Centres Experts FondaMental (notamment dans le cadre des partenariats avec les centres ressources autisme régionaux).

Première journée d'évaluation	Deuxième journée d'évaluation
Histoire développementale et évaluation cognitive	Entretien clinique (II/II) et évaluation optionnelle (neuropsychologique, orthophonique, psychomotrice)
Entretien clinique (I/II) et interview parentale	

À L'ISSUE DU 1^{ER} BILAN

Un bilan plus restreint est proposé tous les ans pendant trois ans. Il vise à surveiller l'évolution des troubles et évaluer l'impact de la prise en charge préconisée.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les consultations et la restitution du bilan sont des prestations médicales spécialisées. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge en hôpital de jour au service psychiatrie. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais de prise en charge seront à la charge du patient ou à celle de sa mutuelle.

CENTRE EXPERT FONDAMENTAL TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME SANS DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE VERSAILLES :

Les évaluations ont lieu au sein du Dispositif de REcours et de SOins Partagés (DRESOP), service de psychiatrie adulte de l'hôpital André Mignot.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- **Coordination :**
Dr Marie VALETTE
- **Evaluations et consultations :**
Dr Marie VALETTE
- **Evaluation et bilan neuropsychologique :**
Mme Audrey CORDIERE, Mme Frédérique NICOU
- **Infirmière :**
Mme FOURMONT, Mme DELECROIX,
Mme FLACHET
- **Secrétariat :**
Mme ZAMMITE